ment l'endroit que je désigne: le Cimetière de la Montagne.

"Il n'y a pas de description à faire de ce tombeau maintenant disparu, mais la découverte faite de cette TOMBE lors de la démolition des fondations de l'ancienne demeure épiscopale, dans un endroit qui avait servi de premier cimetière, doit certainement nous porter à croire que c'est bien là que se trouvait le *Tombeau de Champlain!*

"Un fait important qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que ceux qui n'accepteraient point cette interprétation des renseignements pourront bien placer où ils voudront cette *Chapelle de Champlain*, mais il faut qu'ils donnent à cette chapelle un Tombeau à abriter! Tant qu'ils n'auront pas trouver cette Tombe, je devrai paraître plus près de la vérité historique, parce que, encore cette fois, j'ai un *Sépulcre* à offrir à la *Chapelle de Champlain!*

"En terminant, je crois devoir dire, avec le Dr. Dionné, que le vieux Québec, la ville que Champlain chérissait pardessus tout, a failli à son devoir en n'elevant pas à la mémoire de son premier fondateur et premier gouverneur un monument digne de lui et de son œuvre.

"Je suis allé visiter, ces jours derniers, le site de cet ancien cimetière, et je trouverais très convenable ce lieu pour y élever un semblable monument, qui se trouverait ainsi placé sur un gazon splendide ayant vue sur le fleuve, en dehors du mur actuel des fortifications, et sur le terrain probable du lieu de sa sépulture.

"Qu'on y réfléchisse!"

Tonologue Boucher—Imprimé sur carte—Prix 10 cents. S'adresser à l'auteur.

Nous accusons réception de l'envoi par M. A. J. Boucher, de Montréal, du "Tonologue Boucher." Le Tonologue indique clairement le *ton* et le *mode* de tout morceau de musique: il aide également à la transposition, en désignant le nombre des dièzes ou de bemols que devra porter un morceau que l'on désire hausser ou baisser d'un ou de plusieurs *tons*.

Nous engageons les amateurs de musique d'en faire l'achat.

Variétés.

[Pour l'*Album des Familles*.]

—

UN ECHO

DES

RIVAGES DU SAINT-LAURENT.

—

ST. GERMAIN DE RIMOUSKI.

La petite ville de ce nom est l'endroit où,—il y a plus de vingt ans—des circonstances inattendues fixèrent inopinément mon séjour. Lente à se développer, mais ne possédant que depuis treize années une charte d'incorporation, elle a vu pendant cet intervalle s'accroître faiblement sa population déjà réduite, et un changement notable s'opérer dans sa physionomie extérieure. Lui sera-t-il donné d'atteindre au delà de ce progrès nominal et de devenir prospère? l'avenir et sa fortune particulière sont seuls chargés d'en répondre. Toutefois, Saint-Germain a paru déjà mériter quelqu'attention, et un motif bien autre que celui de l'exalter ingénument nous porte à le rémémorer en cet article.

De la Pointe-au-Père à l'Ilet-à-Carmel, le havre de Saint-Germain embrasse une étendue de quatre milles. Au bord de la courbe que dessine entre ces deux points la découpure des terres du littoral, la ville de Saint Germain élève dans un espace étroit, mais à quelques pas seulement du fleuve, un groupe de maisons pittoresquement dominées par la haute flèche de sa cathédrale. Composée de 360 feux à peine, elle est assise sur un bas-fond baigné par les reflux du Saint-Laurent, dont elle excède légèrement le niveau. Le bras de mer entre la terre ferme et l'île Saint Barnabé, immerge un lit